



NOUS RECHERCHONS PATROUILLEURS-EUSES

**AFIN D'ASSURER LA TRAVERSÉE DE LA ROUTE
AUX ARRÊTS DE BUS PLACE DU BATTOIR, À LE VAUD**

D'UNE DURÉE D'ENVIRON 20 MINUTES :

LE MATIN DE 7H.50 À 8H.10,

A MIDI DE 11H.40 À 12H.05,

EN DÉBUT D'APRÈS-MIDI DE 12H.50 À 13H.20,

EN FIN D'APRÈS-MIDI DE 14H.45 À 15H.20 ET 15H45 A 16H05

Chaque participant-e est formé-e par la Gendarmerie
et est assuré.e pendant son tour de garde.

Si la sécurité des enfants vous tient à cœur et que vous appréciez le contact humain, n'hésitez pas à contacter Mme Anna Baeriswyl, responsable des patrouilleurs-euses anna.baeriswyl@gmail.com ou le municipal en charge du dicastère, M. Nicolas Beck, nicolas.beck@levaud.ch. Ils se feront un plaisir de vous renseigner à ce sujet.

Les patrouilleurs-euses sont défrayés à raison de CHF 10.- par tranche horaire.



Chers parents,

Une nouvelle année scolaire a débuté pour votre/vos enfant/s !

Cette étape offrira de nombreuses découvertes intéressantes, mais comportera aussi un certain nombre de risques, notamment liés à la circulation routière.

Si, ni vous ni nous, ne pouvons entièrement éliminer ces risques, nous pouvons néanmoins contribuer, ensemble, à rendre les trajets scolaires plus sûrs.

Pour ce faire, la Commune de Le Vaud a mis sur pied un service de patrouilles afin de sécuriser au maximum la traversée piétonne au niveau de l'arrêt de bus « Place du Battoir ». Malheureusement, il arrive que des écoliers, aillant un comportement inadéquat en ce lieu, mettent en danger leur vie, ainsi que celle de leurs camarades.

C'est sur ce dernier point que la Commune de Le Vaud fait appel à vous, en tant que parents, et vous encourage à sensibiliser votre/vos enfant/s sur le but des patrouilles scolaires, sur le respect de celles-ci et des consignes qu'elles pourraient leur donner.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous souhaitons à vous ainsi à votre/vos enfant/s une belle année scolaire et une bonne santé.

La Municipalité de Le Vaud